

PAR COURRIEL

Québec, le 11 mai 2021

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4
Leader.SJB@assnat.qc.ca

Monsieur le Leader parlementaire,

La présente donne suite à la pétition déposée à l'Assemblée nationale le 22 mars 2021 par la députée de Bourassa-Sauvé, madame Paule Robitaille, signée par 703 pétitionnaires désignés « citoyennes et citoyens », au sujet des difficultés socioéconomiques vécues par la population de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Le gouvernement du Québec est sensible à l'ensemble des problématiques soulevées par les pétitionnaires, dont celle de la pauvreté, particulièrement lorsqu'elle touche les familles de jeunes enfants, le chômage, la violence et l'insécurité, ainsi que la vulnérabilité aux cas d'infection à la COVID-19.

Des six demandes formulées par les pétitionnaires, deux interpellent plus particulièrement la mission du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) :

- Rehausser le financement des organismes communautaires de Montréal-Nord pour qu'il soit au même niveau qu'ailleurs au Québec;
- Mettre tout en œuvre pour offrir à nos jeunes des emplois valorisants.

Le MTESS et ses partenaires sont à l'œuvre dans l'arrondissement de Montréal-Nord afin de répondre non seulement aux enjeux en matière de pauvreté et d'exclusion sociale, mais aussi à ceux touchant le domaine de l'emploi et du soutien à l'action communautaire.

... 2

Au chapitre de l'action communautaire, le gouvernement du Québec est soucieux d'appuyer les organismes du milieu dans la couverture des besoins des populations locales qu'ils desservent. Mentionnons que le gouvernement du Québec a soutenu financièrement 31 organismes communautaires de Montréal-Nord en 2019-2020, pour un investissement total de 8,2 M\$, incluant une entente de service avec l'organisme Rond-Point jeunesse au travail - CJE Bourassa-Sauvé, représentant un investissement de près de 1,5 M\$.

Par ailleurs, dans le cadre des consultations menées en vue de l'élaboration du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC), l'enjeu de l'équité dans la répartition du soutien financier gouvernemental accordé aux organismes communautaires a été souligné. Ces préoccupations ont bien été entendues et seront prises en compte dans le développement des mesures qui seront inscrites au PAGAC, dont le lancement sera annoncé au cours de la prochaine année.

Concernant finalement le soutien à l'emploi des jeunes, rappelons que celui-ci a fait l'objet d'investissements spécifiques dans le cadre du budget présenté le 25 mars 2021. D'une part, un montant de 50,9 M\$ sur 3 ans (d'ici 2023-2024) a été annoncé, afin de soutenir à la mission globale les Carrefours jeunesse-emploi, dont 13,9 M\$ pour 2021-2022. D'autre part, un investissement de 47,4 M\$ sur deux ans sera consacré à des projets visant à soutenir les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) dans leur démarche d'intégration au marché du travail.

Les ressources sont donc au rendez-vous pour permettre aux jeunes de se mettre en mouvement vers l'emploi, de développer leur employabilité et intégrer des emplois valorisants.

Veuillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire, nos plus sincères salutations.

A handwritten signature in blue ink that reads "Jean Boulet".

Jean Boulet

c. c. M^{me} Paule Robitaille, députée de Bourassa-Sauvé